

# Pabu Infos

Le magazine municipal  
de la ville de Pabu



Vue aérienne du parc animalier

p.6 La vie Municipale

p.8 Environnement

p.9 Interview

p.10 travaux

p.12 Histoire : Les gens d'ici

p.19 La vie scolaire

p.22 La Médiathèque

p.24 La Vie Culturelle et Associative





**INSTALLATION • DÉPANNAGE  
PLOMBERIE • SALLE DE BAINS • CHAUFFAGE  
RAMONAGE • ENTRETIEN**

**7 rue Léon Blum  
PABU - 02 96 44 08 03**



**SPÉCIAL  
ANNONCEURS**



*Vous souhaitez figurer dans votre  
magazine municipal de Pabu ?*



**Contactez Emilie Malargé  
02 96 11 97 01 em@roudenn.bzh**

# SOMMAIRE

Éditorial ..... p. 3  
Infos pratiques ..... p. 4

## La vie municipale

Budget 2022 ..... p. 6

## Environnement

10 gestes pour améliorer la qualité de l'air ..... p. 8

## Interview

Jean-François Rault ..... p. 9

## Travaux

Nouveaux matériels ..... p. 10

## Histoire : les gens d'ici

De l'or pour Pipo ..... p. 12  
Deux mille ans d'histoire de potiers ..... p. 13

## Dossier presse

..... p. 14

## La vie scolaire

Les écoles ..... p. 19

Le conseil municipal des enfants. p. 20

## Médiathèque

Centenaire de Georges Bassens . p. 22

## La Vie Culturelle et Associative

FNACA ..... p. 24  
Le club des ajoncs d'Or..... p. 25  
Amicale laïque ..... p. 26  
Rando Pabu ..... p. 27  
Amis des potiers ..... p. 28  
L'AS Pabu ..... p. 29  
Minorité ..... p. 31

# Éditorial

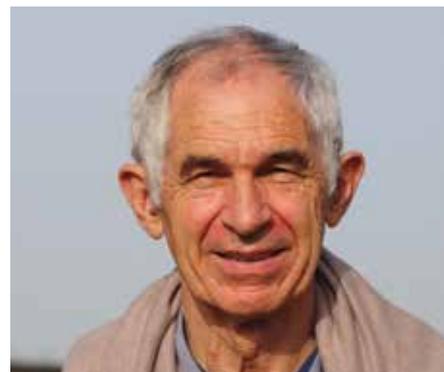
## Un premier semestre une nouvelle fois bien particulier...

Il est vrai que ce premier semestre 2022 a été marqué par la recrudescence de la crise Covid qui a continué à affecter notre quotidien dans tous ses aspects. On nous rappelle que le virus est toujours présent et c'est pourquoi nous devons continuer à rester vigilants. Ces derniers mois nous ont invité à quatre reprises à voter pour élire nos représentants : Emmanuel Macron a été réélu Président de la République, tandis que nous avons sur notre circonscription une nouvelle députée, en la personne de Murielle Lepvraud. Ils auront très certainement à cœur de prendre en compte les préoccupations de nos concitoyens. Il faut noter qu'à Pabu, l'abstention a été moins importante qu'ailleurs, à la présidentielle comme aux législatives (au plan national, respectivement 28,01% et 53,77% pour 20,2% et 38,55% à Pabu). Rappelons que le droit de vote a été acquis en septembre 1791 pour les hommes (à condition de payer un impôt) tandis que les femmes ont dû attendre 1944 ! C'est le droit de vote qui a permis l'essor de la démocratie. Alors que tant de gens se sont battus et ont espéré enfin pouvoir voter, comment pourrions-nous accepter aujourd'hui que s'inverse le cours de l'histoire ? Les citoyens ont toujours le dernier mot à condition qu'ils s'expriment, qu'ils s'investissent dans la vie politique, d'abord en votant.

Concernant la vie communale, les projets d'aménagements de notre commune se poursuivent et s'accroissent, dans le seul souci d'améliorer au quotidien le bien-être de nos concitoyens.

Alors, où en sont nos projets ?

- Le Marché Bio réservé aux producteurs locaux dans le cadre des circuits courts, va être agrandi et réaménagé avec un local destiné à accueillir un artisan local qui s'inscrit dans l'économie circulaire, en réparant des machines à laver, sèche linges, réfrigérateurs...
- La réfection de l'avenue Pierre Loti, qui correspond à un souhait exprimé depuis



■ Pierre SALLIOU  
maire de PABU

longtemps au regard des réunions avec les riverains, sera réalisée courant 2023, avec la réfection des trottoirs, une nouvelle bande de roulement, un nouvel aménagement paysager

- La rue de l'Eglise sera bientôt équipée de deux écluses, permettant de réduire la vitesse et qui seront aménagées en juillet 2022
- Un self devrait être opérationnel à l'intention des enfants de l'école du croissant courant 2023. Il permettra de développer l'autonomie des enfants et d'améliorer grandement la physionomie des locaux
- Avec le concours des services du département, nous espérons aussi voir se créer une liaison douce le long de la rocade entre le rond-point de St Loup et le rond-point de Kerhollo ainsi qu'un aménagement permettant de sécuriser le carrefour très accidentogène avec l'avenue Pierre Loti
- Il faut aussi noter que la fibre arrive à Pabu (pour la partie de la commune la moins urbanisée) et que la commercialisation des offres pourra débuter à l'automne 2022

Il nous faut aussi redire que l'avenir de notre pôle de santé reste une préoccupation majeure parce qu'il faut à tout prix conserver le plateau technique, la maternité et les urgences, en formulant aussi le souhait d'avoir une IRM fixe et de développer la chimiothérapie. Comme nous le répétons depuis plus d'un an, il faut aussi que ce projet se conçoive dans le cadre d'une réhabilitation-reconstruction sur le site actuel. Cela dit, ce premier semestre s'achève et laisse la place à un été que nous vous souhaitons ensoleillé, clément et porteur de moments de repos et de convivialité.

Pierre Salliou



Depuis le droit de vote des femmes en 1944, Francine Guillerm, notre doyenne, 105 ans, a toujours voté...



Flashez-moi pour accéder au site internet de la commune

Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie 22200 Pabu Tél. 02.96.40.68.90 – Fax 02.96.40.68.99  
Directeur de la publication : Pierre Salliou. Responsable de la rédaction : Denise Thomas  
Comité de rédaction : mairie de Pabu - Photos : mairie de Pabu  
Conception & impressions : Roudenn Grafik Guingamp



## INFORMATIONS PRATIQUES



### Dispositif aide financière de la commune de Pabu pour la destruction des nids de frelons asiatiques

Le frelon asiatique est présent sur le département des Côtes-d'Armor depuis 2011. Cette espèce invasive est classée par arrêté ministériel dans la liste des dangers sanitaires au regard de l'impact environnemental avéré sur la santé des populations d'abeilles. Elle menace par ailleurs, de plus en plus la sécurité publique (risque d'accès involontaire aux nids dangereux).

La stratégie d'action proposée est orientée vers la destruction des nids repérés sur le terrain. Guingamp-Paimpol Agglomération prenait en charge jusqu'à 2021 une partie du coût de la destruction (20€ par nid primaire : diamètre inférieur à 10 cm) et 40€ par nid secondaire (lorsque le diamètre est supérieur à 10cm).

L'agglomération ne supportera plus ces coûts pour 2022.

La commune participera donc à hauteur de 50% du coût TTC, supporté par le bénéficiaire pour la destruction des seuls nids secondaires, la participation étant plafonnée à 60 €.

### Les bouchons d'espoir



L'association "les bouchons d'espoir" a installé un point de collecte à la mairie (tous les bouchons liège et plastique).

Cette association a vu le jour en novembre 2002. Celle-ci a été créée pour essayer de répondre aux besoins des enfants lourdement handicapés du département des Côtes-d'Armor.

En effet, à cette époque peu de mesures gouvernementales existaient pour faciliter le quotidien des personnes handicapées. Depuis il y a eu des évolutions favorables notamment au niveau des écoles, transports établissements publics, mais il y a encore beaucoup à faire. Côtéant régulièrement des familles avec des enfants handicapés, il s'avérait évidemment qu'à un niveau moindre avec de petits moyens, une petite structure comme la notre pouvait leur apporter un peu d'espoir en palliant par la vente des bouchons à leur offrir quelques euros pour payer les frais du quotidien non pris en charge par les services de santé. Cette association dont le logo a été réfléchi par les enfants permet à d'autres enfants d'aider des enfants handicapés et d'avoir un autre regard sur le handicap.

## PHYTOSIGNAL arrive en Bretagne !

Vous souhaitez signaler des effets indésirables ou vous avez des interrogations en lien avec les pulvérisations agricoles ou non agricoles de pesticides. Vous pouvez dans ce cas appeler la plateforme téléphonique PHYTOSIGNAL. Un numéro vert gratuit (0 805 034 401) vient d'être mis en place en Bretagne par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) au sein du FREDON Bretagne. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

#### Comment ça marche ?

Une équipe de professionnels vous répond sur le numéro vert gratuit pour :

- Recueillir les signalements indésirables liés aux pulvérisations de pesticides agricoles ou non agricoles ;
- Répondre aux questions concernant la réglementation ou les pratiques d'utilisation des pesticides ;
- Assurer une prise en charge en redirigeant, le cas échéant, vers les autorités compétentes

#### À quoi ça sert ?

Phytosignal est avant tout un moyen de centraliser les signalements pour mieux les prendre en charge et ainsi évaluer et prévenir les risques sanitaires bretons liés à l'exposition aux pesticides.

#### Phytosignal ne traite pas :

- Les cas de conflits de voisinage.
- Les incidents professionnels (intoxication d'un agriculteur) dont la gestion est assurée par la Mutualité sociale agricole (MSA) via le dispositif Phyt'Attitude (0 800 887 887) ;
- Les signalements d'urgence en lien avec les usages domestiques de pesticides qui seront suivis directement par le Centre Anti-Poison d'Angers (CAPTV Angers 02 41 48 21 21) ;
- La mortalité apicole dont la gestion est assurée par l'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère (OMAA 02 44 84 68 84) ;
- Les épandages de fumiers, de lisiers ou de chaux qui doivent être étudiés par la Direction départementale de la Protection des Populations (DDPP) ;

Pour toute question à propos de Phytosignal, renseignez-vous auprès de votre mairie ou sur le site Internet de FREDON Bretagne : <http://fredon.fr/bretagne/>

La rédaction

# INFORMATIONS PRATIQUES



Etape cycliste

« Kreiz Breizh Elite Féminin »

L'étape passera par PABU

Le 25 août 2022

Recherche **SIGNALEURS**  
Inscription auprès de l'accueil  
de la mairie  
02.96.40.68.90

**Service gratuit ouvert à tous**  
À côté de chez vous.

Place Sorcier de la Maison du Département de GUINGAMP-PAIMPOL-ROSTREHEN  
niveau MDDC@cotescarmor.fr

**GUINGAMP**  
3 place Saint-Sauveur - CS 40207  
22095 GUINGAMP Cedex  
Tél. 02 96 40 10 30

**PAIMPOL**  
2 rue Victor Dupont  
BP 238  
22504 PAIMPOL Cedex  
Tél. 02 96 95 83 00

**ROSTREHEN**  
6 B, rue Joseph Parfait  
BP 7  
22000 ROSTREHEN  
Tél. 02 96 97 44 00

• Sites de permanence dédiés, sur rendez-vous.  
• Sites de permanence (1h) sur rendez-vous.

**GUINGAMP-PAIMPOL-ROSTREHEN**

**DEPUIS 10 ANS**

**LES MAISONS DU DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR**  
SAINT-BRIEUC | LANGOËN | LANGÉAT | ENNAZ  
GUINGAMP - PAIMPOL - ROSTREHEN

**Être là où vous en avez besoin.**

**CÔTES D'ARMOR VOS SERVICES PUBLICS PRÈS DE CHEZ VOUS**

**Solidarités humaines**

## Permanences "Victimes"

**VOUS ÊTES VICTIME**

DE VIOLENCE ?  
D'UNE INFRACTION ?  
D'UN ACCIDENT ?  
...

**NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS CONSEILLER**

**UN AVOCAT VOUS ASSISTERA**

**RÉACTIVITÉ**  
**CONFIDENTIALITÉ**

**APPELEZ LE**  
**06 62 96 24 85**

Du lundi 08h30 - 12h30  
au vendredi 13h30 - 17h00  
Permanence téléphonique GRATUITE

Ordre des Avocats au Barreau de Saint-Brieuc

Dès votre appel, vous serez mis en relation avec des avocats volontaires et formés.

**VOUS ÊTES VICTIME DE**

- Violences conjugales
- Violences familiales
- Infraction
- Accident de la route
- Ou tout autre préjudice

Vous avez besoin d'assistance dans vos démarches pour faire valoir vos droits

Contactez-nous, nous vous assisterons.

Nous vous mettrons en relation avec un avocat formé et volontaire qui vous écoutera et vous conseillera pour faire valoir vos droits.

Il pourra vous recevoir en toute confidentialité dans son cabinet pour une première consultation. Il vous conseillera et vous accompagnera pour trouver des solutions à votre situation.

L'Ordre des Avocats du Barreau de Saint-Brieuc met à votre disposition un service pour vous orienter vers les avocats qui seront les plus à même de répondre précisément à votre demande.

**CONTACTEZ L'ORDRE DES AVOCATS**

**06 62 96 24 85**

Ce numéro est dédié aux personnes victimes d'infractions, de dommages ou de violences intra-familiales.

**Ordre des Avocats**  
au Barreau de Saint-Brieuc

Palais de Justice - Parc des Promenades  
22000 - SAINT-BRIEUC  
Tél. 02 96 33 73 05 - www.avocats-saint-brieuc.fr



# BUDGET 2022

## Les Finances de PABU



### Lignes directrices du budget 2022

Le budget de la commune pour 2022 s'équilibre à **2 957 619.06 €** en fonctionnement et **2 094 519.21 €** en investissement. La construction du budget s'établit sur quelques éléments clefs :

**Un coût sans cesse plus élevé des travaux** d'investissement à réaliser (augmentation des prix des matières premières notamment)

**Une hausse prévisionnelle des dépenses de personnel** imposée par l'Etat (réforme des grilles de salaire, hausse du point d'indice)

**Une stabilité des dotations reçues** (elles sont en très légère augmentation mais ne

correspondent pas à l'inflation ni à l'évolution des coûts des charges : électricité, fluides...)

Une volonté politique certaine de ne **pas modifier le taux d'imposition** (39,55%) pour préserver autant que possible le pouvoir d'achat de ses concitoyens.

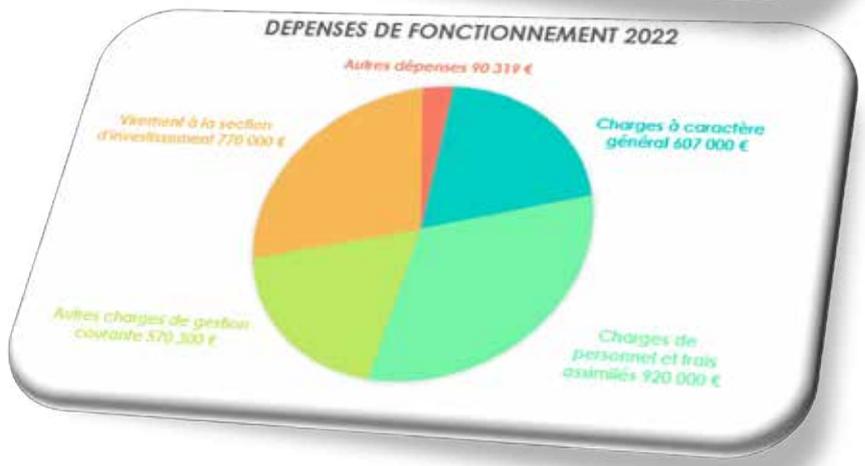
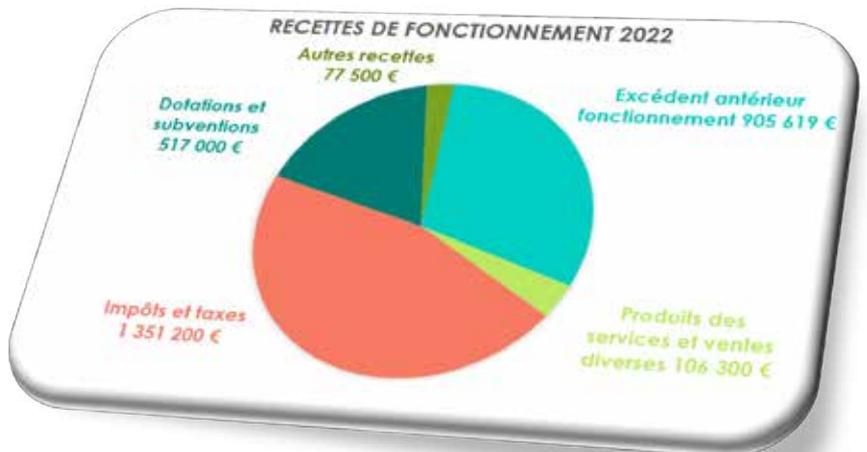
Un souhait de **développer les équipements** (rénovation de la salle des fêtes, réhabilitation du marché bio, création d'un petit musée, création d'un self..) et de **continuer à améliorer les services rendus à la population** (réfection de voirie, achat du matériel d'entretien des espaces verts et des voies publiques).

### Bilan de l'année 2021

Le conseil municipal a approuvé le 21 mars dernier le compte administratif de la commune, permettant de clôturer l'exercice 2021. L'année budgétaire laisse apparaître un **excédent général de 1 559 294 €**, auquel il faut retirer le montant des dépenses non encore réalisées qui doivent être rattachées à cet exercice (653 675 €).

M. Guyot, trésorier principal, a commenté la situation financière de la commune au regard des chiffres transmis par la direction des finances publiques : **l'endettement est très faible** (1 047 000 €) et les finances sont saines.

Au titre des dépenses d'investissement de l'année dernière, la commune a notamment continué à rembourser l'emprunt pour le lotissement des trois frères Henry. Elle a aussi financé l'achat de tablettes à destination des élèves de l'école du Croissant dans le cadre du plan numérique, réalisé les travaux de réaménagement de l'impasse Albert Camus, réglé les frais de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du marché bio et financé de nombreuses études concernant les chantiers à mener en 2022.



## Programme d'investissements 2022

Pour 2022, la commune prévoit de procéder à quelques acquisitions (achat du terrain qui jouxte le parc animalier, achat de matériels pour les services techniques), de réaliser plusieurs travaux de voirie (rue de l'église, signalétique des lieux dits, plan de circulation intercommunal) et de poursuivre la réalisation du marché bio engagée en 2021.

Le budget 2022 prévoit plusieurs postes de dépenses concernant des projets à mener à court terme (pose de grillages au terrain des sports du Rucaër, achat de matériel pour les écoles et réfection de certains jeux à l'école du croissant, réaménagement du plan d'eau du parc animalier). De même, la réhabilitation de la maison des Potiers à Kerez sera engagée cette année.

Ce budget permet aussi d'engager des sommes importantes pour des

opérations de travaux longues et qui seront concrétisées en 2023 (Rénovation de la salle polyvalente, réaménagement de la rue Pierre Loti, implantation d'un self à l'école du Croissant) ou en 2024 (Requalification de la rue de l'Armor et de la petite montagne).

Le programme d'investissement se porte à plus de deux millions d'euros en comptant le report des dépenses à engager de 2021. Il permet surtout d'améliorer les équipements communaux en rendant la commune encore plus attractive.

Ces investissements sont notamment rendus possibles par l'excédent de fonctionnement dégagé en 2021 (653 675 €) et par un virement effectué depuis la section de fonctionnement de 770 000 € (le surplus des recettes de fonctionnement par rapport aux

dépenses maîtrisées permet de financer les investissements).

Les différents projets d'investissement pourront également bénéficier de subventions (plus de 170 000€ pour le marché bio, près de 70 000€ pour la maison des potiers) et d'autres sont encore à solliciter afin de réduire la part d'autofinancement et de maîtriser les coûts (plusieurs dossiers de subvention sont déposés auprès de l'Etat et de la Région, en particulier pour la rénovation de la salle polyvalente et le projet de self). Le maire, P. Salliou, a déclaré que le budget présenté était en mesure de porter des investissements ambitieux dont le but sera d'améliorer significativement le quotidien des Pabuais.

**M. Le Foll, adjoint aux finances**

**Rénovation salle polyvalente : 100 000 €**

**Réhabilitation – extension du Marché bio : 330 000 €**

**Investissements Ecoles : 45 000 €**

**Travaux d'aménagement  
parc animalier : 40 000 €**

**Principaux  
Investissements  
2022**

**Rue de l'Armor (études)  
60 000 €**

**Réaménagement de voirie  
avenue Pierre Loti : 180 000 €**

**Rénovation d'une maison  
de Potiers : 100 000 €**

**Terrain des sports Rucaër  
24 000 €**

**Implantation Self Ecole du Croissant  
100 000 €**



# 10 GESTES

## pour améliorer la qualité de l'air

Chacun à son niveau peut agir en faveur de la préservation d'un air sain.

Petit mémo des gestes à « consommer sans modération ».



**Je choisis le moyen transport le mieux adapté à mes déplacements en privilégiant les transports en commun, le vélo, le covoiturage, l'autopartage, etc...**

*Souvent les trajets du quotidien sont inférieurs à 2 km, donc se font à moteur froid, ce qui est très pénalisant en termes de pollution atmosphérique.*



**Si j'utilise ma voiture, j'adopte l'écoconduite : je réduis ma vitesse au volant, je pense à couper mon moteur pour les arrêts prolongés et je veille à l'entretien de mon véhicule.**

*Par exemple, un filtre à air bouché c'est 10 % de carburant en plus.*



**Je consomme Local**

*Je privilégie des circuits courts (marchés, producteurs...) et choisis des produits de qualité.*



**Je favorise le don, le prêt, l'échange.**

*Souvent l'utilisation d'un outil, d'un objet, est de quelques minutes dans notre vie. Leur offrir plusieurs vies, c'est à terme moins de déchets et la baisse de la fabrication intensive.*



**Je réduis mes déchets.**

*Moins de déchets, c'est moins de polluants rejetés pour leur fabrication, leur collecte et leur incinération.*



**Je respecte l'interdiction du brûlage des déchets végétaux à l'air libre**

**Mauvais pour la santé, nuisible pour l'environnement et passible d'une amende.**

**Il est peut-être temps de penser au compostage, au broyage ou au paillage ?**



**J'isole correctement mon logement.**

*Une bonne isolation thermique permet de réduire considérablement sa consommation d'énergie et donc le montant de ses factures !*



**Je remplace mon vieux appareil de chauffage au bois par du matériel performant.**



**J'évite d'utiliser les produits à base de solvants (peinture à huile, térébenthine, pesticides, etc.) et je dépose les contenants vides dans les déchèteries.**

*Les solvants sont à manipuler avec une grande précaution vu leur nocivité aussi bien pour la santé que pour l'environnement*



# JEAN-FRANÇOIS RAULT

## Conseiller municipal



Jean-François Rault, conseiller municipal

Je suis né le 6 février 1956 à Saint-Brieuc. Ma famille est originaire de Fréhel et Plurien.

Je suis marié et père d'une fille. J'ai grandi au Havre ou mes parents avaient déménagé, mon père naviguant sur des cargos bananiers.

Je me suis engagé dans la Marine Nationale en 1975 à 19 ans dans la spécialité de fourrier (gestion du personnel et du matériel).

Après 27 ans de service dans différents ports militaires de métropole et

d'outre-mer, j'ai pris ma retraite en 2003 et comme notre fille était très jeune, j'ai endossé le rôle (agréable) de père au foyer ce qui m'a permis de donner du temps aux associations de parents d'élèves dans le primaire mais aussi le secondaire.

Il y a plus de dix ans, nous avons choisi de venir vivre à Pabu pour que mon épouse se rapproche de son lieu de travail et pour ne pas avoir à utiliser la voiture pour le moindre déplacement. Nous apprécions notre quartier, son calme et sa proximité des services.

Quand Pierre Salliou m'a demandé de faire partie de sa liste aux élections municipales de 2020, j'ai évidemment accepté sa proposition.

Participer à la prise de décisions qui impacteront la vie de nos concitoyens est un travail passionnant et j'essaie d'être à la hauteur de la tâche qui nous est confiée.

**La rédaction**



# NOUVEAUX MATÉRIELS

## *pour les services techniques*

### Tracteur tondeuse

L'ancien tracteur tondeuse des services techniques vient d'être remplacé, après 8 ans de service.

Le nouveau tracteur tondeuse, d'une puissance de 55 cv possède une barre de coupe de 1,55m et une cuve basculante de 1300 litres.

Le coût de l'acquisition auprès de l'établissement Espace Emeraude Alexandre à Plouisy s'élève à 30.000 €, minoré des 6.000 € de reprise de l'ancien tracteur.



Inauguration du nouveau tracteur

### Une nouvelle balayeuse-désherbeuse pour la commune



Les agents accompagnés des élus de Saint-Agathon et de Pabu

Après l'acquisition d'une traceuse de voirie horizontale, en commun, avec une convention d'utilisation conclue en juin 2021, une démarche identique porte aujourd'hui sur l'achat mutualisé d'une balayeuse-désherbeuse entre les communes de Pabu et Saint-Agathon. Après l'essai de 5 modèles différents, le

modèle City Clean de la société Cochet a été retenu.

Ce modèle, pouvant être attelé au microtracteur, paraît répondre aux besoins de chaque commune.

Un devis d'Espace Emeraude fixe le montant d'achat de cette machine à 20 640 € H.T., soit 24768 € TTC.

Une convention a été établie entre les deux communes, définissant les modalités d'acquisition de la balayeuse, la répartition de son coût et les modalités de son utilisation.

M. Pierre Salliou a conclu en rappelant aux agents qu'il est important de prendre soin du matériel.



Réfection des berges du parc animalier

## Le Marché bio

Le projet de réhabilitation et d'extension du marché bio a été engagé au début du mois de juin. Ce projet vise à rénover le bâtiment principal, mais consiste aussi à créer un auvent, dont l'emprise se situe en limite séparative d'une partie des clôtures actuelles. Les premiers mois de travaux seront consacrés à la création de cet auvent et devront nécessiter quelques modifications des usages. En particulier, les travaux de maçonnerie imposeront à l'entreprise attributaire du marché de démolir une partie de la clôture existante et d'empiéter sur les places de stationnement. Celles-ci seront donc temporairement supprimées le temps des travaux dédiés à la construction de l'auvent (probablement jusqu'à la fin du mois de juillet).

Par ailleurs, une fois la construction achevée, les entreprises interviendront sur le bâtiment principal pour le rénover entièrement. Les commerçants qui exposent aujourd'hui dans l'enceinte du bâtiment seront invités à vendre leurs produits sous l'auvent. La fin prévisionnelle de l'ensemble des travaux est prévue pour mi-décembre 2022).

La mairie a conscience de ces quelques désagréments ponctuels, mais ils sont nécessaires pour permettre la réalisation de ce projet d'ampleur qui améliorera nécessairement les conditions d'accueil des clients et des commerçants. Cette réalisation rendra aussi possible la tenue de plusieurs événements sous cette halle couverte et participera, de manière générale, à l'attractivité de la commune de Pabu.

**François Le Bras,**  
adjoint aux travaux

# PARC ANIMALIER

## réfection des berges

Les agents techniques de la ville ont consolidé les berges du bassin d'eau du parc animalier. Le temps les a érodées, leur état a nécessité une reprise intégrale pour permettre à nos animaux de profiter de leur environnement tel qu'il fut conçu à l'origine, en particulier pour les espèces palmipèdes. Notre parc connaît un franc succès qui ne se dément pas, chacun y

trouvant son bonheur au plus près des animaux, des jeux divers à disposition, des livres du kiosque, c'est aussi un lieu de rencontres intergénérationnel favorisant le lien social.

Nous ne pouvons qu'adresser nos remerciements aux agents pour leur investissement, leur bienveillance à l'égard de tous les animaux présents.

**La rédaction**

# RÉCEPTION

## travaux de voirie

Pierre Salliou, Maire, Denise Thomas, François Le Bras et Bernard Henry, adjoints ont inauguré la fin des travaux Impasse Albert Camus et Rue Prosper Mérimée dans le quartier de Rucaër.

Les travaux ont consisté en la réfection de la voirie et des trottoirs qui étaient en mauvais état, ainsi que la mise en place de barrières. Le montant des travaux s'élève à 52 700 €.

« Les travaux ont embelli notre quartier » indique l'un des vingt riverains présents. L'amélioration des trottoirs et notamment la mise en place de bateaux

permettent un meilleur accès à nos propriétés, précise un autre. Si je devais mettre une note, je mettrais 18/20.

Preuve que les travaux ont satisfait les principaux concernés.

C'est un symbole, mais améliorer cette impasse c'est aussi rendre hommage à notre écrivain, Albert Camus, dont l'impasse porte son nom a conclu le maire.

Les élus et les riverains présents ont ensuite partagé le pot de l'amitié.

**La rédaction**

Réception des travaux en présence des élus et des riverains





# DE L'OR

## pour Pipo...

**Raimondo Guiseppe, dit « Pipo », est né le 31 août 1937 à Torre Di Ruggiero en Calabre, à la pointe de la botte de l'Italie, une région baignée par le soleil avec ses montagnes escarpées, ses vieux villages typiques, son littoral spectaculaire, ses nombreuses plages très prisées. C'est aussi le pays de l'huile d'olive.**



Petit dernier d'une famille de 6 enfants (4 garçons et 2 filles), il ne parlait que calabrais quand il est entré à l'école primaire, où il apprenait l'Italien. À 12 ans, il quitte l'école pour travailler comme maçon chez un artisan local.

À l'âge de 18 ans, il suit une formation de carreleur et en septembre 1958, à l'âge de 21 ans, désireux de découvrir de nouveaux espaces, il quitte, avec quelques camarades, contre l'avis de ses parents, sa Calabre natale pour la France où l'on recrute de nombreux italiens, réputés pour leur spécialité en maçonnerie.

Avec deux autres camarades, le voici à Guingamp le 20 septembre 1958, nouvelle destination où il ignore tout, du français et du breton. Le 24

septembre 1958, le voilà embauché dans l'entreprise Signorelli puis en 1961 il entre dans l'entreprise Grabovac.

En 1963 il est embauché par l'entreprise Voloter de Pommerit Le Vicompte où il restera 43 ans. En 1963, c'est aussi son mariage avec Eloïse, qu'il a rencontré, alors qu'elle n'avait que 15 ans. Elle lui donne 3 enfants : Dominico en 1966, Emmanuelle en 1975, Frédéric en 1978.

En 1971 le voilà installé à Pabu avec son épouse, rue Joseph Le Monnier. Dès ce moment-là, il s'engage dans la vie associative avec l'AS Pabu. Mais ce n'est que le début, puisqu'en fidèle supporter d'E.A.G depuis 1958, il s'occupe également de la buvette, en tant que bénévole, et ce, jusqu'à ce jour.

Mais ce n'est pas tout, puisqu'on le retrouve à la St Loup ou encore aux courses hippiques de Guingamp. La médaille d'or du district lui a été remise par M. Rémy Moulin, Président du district des côtes d'Armor et Maire de Ploufragan. C'est une reconnaissance pour lui, qui a œuvré pendant de longues années au service de la promotion du sport, de l'épanouissement de la jeunesse et de la vie associative.

En tant que bénévole (la France est, rappelons-le, championne d'Europe du bénévolat où quatre associations

sur cinq sont exclusivement gérées par des bénévoles) il a, au quotidien, aidé les jeunes à mieux construire leur avenir, à encourager leurs prises de responsabilité et à développer leur sens de l'engagement.

Il fait partie de ces trois millions et demi de bénévoles réguliers, lui qui pendant plus de quarante ans, a consacré au moins deux heures par semaine à l'AS. Pabu et l'En avant de Guingamp.

Alors, toutes nos félicitations pour cette médaille, car à travers elle Pipo transmet des valeurs comme le goût de l'effort, du dépassement de soi, le respect de l'adversaire.... Encore une fois, félicitations et merci !

**AS PABU**



La médaille d'or a été remise par Rémy Moulin, Président du District de foot-ball des Côtes d'Armor et Maire de Ploufragan.



## Deux mille ans d'histoire

# DE POTIERS

Nous savons aujourd'hui que notre territoire était occupé jadis par les Osismes, un des peuples gaulois du groupe des Celtes armoricains. Leur territoire était l'un des plus vastes, sinon le plus vaste des territoires de la Gaule armoricaine. Ils ont vécu de la protohistoire (*âge du Bronze, âge du Fer qui débute vers 600 avant J.C.*) jusqu'à l'époque romaine. Après la conquête romaine en 50 avant J.C., comme les autres peuples gaulois, les Osismes vont peu à peu se « romaniser » et se fondre dans une civilisation mixte gallo-romaine.

Le territoire des Osismes correspond approximativement à celui du Finistère et à la partie occidentale de celui des Côtes-d'Armor. Leur oppidum principal (*habitat fortifié*) semble avoir été le camp d'Artus situé à Huelgoat. Après la conquête romaine de la Gaule, leur territoire a pour capitale Vorgium, (actuellement Carhaix). Les autres centres urbains d'importance sont Vorganium (probablement Kerilien près de Plounéventer) et Le Yaudet près de Lannion.

En mars 1970, des fouilles de sauvetage réalisées par Bertrand Chiché, au Grand Kermin, permirent de redécouvrir des fours de potiers datant de l'époque gallo-romaine (*probablement du II<sup>ème</sup> ou III<sup>ème</sup> siècle après J.C.*), qui avaient été découverts fortuitement quatre ans plus tôt. « *La production de cette officine céramique, de qualité très médiocre, montre que les potiers sont restés fidèles aux techniques et aux formes de la céramique de*

*l'indépendance gauloise* », conclut Bertrand Chiché (*Une officine céramique d'époque gallo-romaine à Pabu – Annales de Bretagne – 1971*).

Selon Ninog Jaouen (*A la recherche des ateliers céramiques des Osismes – 2021*), doctorante en archéologie et en céramologie, qui mène une étude complémentaire sur ces fouilles depuis 2021, en partenariat avec l'association, il s'agirait d'un atelier de potiers osismes. La céramique qui y est produite dans l'antiquité est unique à ce territoire ; que ce soit par la pâte, la forme ou le décor, ces céramiques diffèrent totalement du reste des productions gauloises, mais les sites de production osismes sont malheureusement méconnus. Seuls deux sites d'ateliers de potiers sont recensés, un à Glomel et un à Pabu.

Une veine argileuse de bonne qualité, située à deux ou trois mètres de profondeur existe à Kervenou, dans la commune de Pommerit-le-Vicomte. Elle résulterait d'une décomposition assez avancée de roches feldspathiques. C'est sans doute la raison pour laquelle des potiers, qui appelaient avec humour leur production « les porcelaines de Pabu » (*R.T. Salaün - La poterie de Pabu, près Guingamp – 1954*), peut-être en référence aux porcelaines chinoises, se sont implantés pour exercer leur art, car c'en était un, à Kerhré (La Poterie) et à Keraix (Kerez).

Des analyses pétrographiques, effectuées à la suite de fouilles menées en

1980 par Pierre-Rolland Giot (université de Rennes), ont permis d'identifier des céramiques médiévales découvertes sur l'île Lavret (archipel de Bréhat), qui par leur composition minéralogique sont considérées comme étant des produits des ateliers de Pabu.

Il est aujourd'hui prouvé qu'un artisanat céramique est implanté aux environs de Guingamp depuis le Moyen Âge. À cette époque, les comptes municipaux de Guingamp fournissent les noms de plusieurs potiers et faiseurs de tuiles, tels que Jehan Lavenant mentionné de 1468 à 1470, ou encore Rolland Le Quéré cité en 1464 et 1465, notamment pour « *la fourniture de deux douzaines de tuyaux de terre pour mettre en icelle Plomée* », lors de la construction de la première fontaine au bas de l'actuelle place du Centre.

Ainsi, puisqu'on connaît l'existence de potiers aux époques contemporaine et moderne et que l'on a la preuve qu'il y en avait à l'époque gallo-romaine, on peut penser raisonnablement qu'il y en avait aussi au Moyen-Âge. Les potiers de Pabu, qui ont disparu après la Première Guerre mondiale, étaient donc les héritiers d'une longue tradition, vieille de deux mille ans, et la restauration de la dernière maison de potiers sera une manière de rendre hommage à ces hommes et à ces femmes qui ont forgé l'identité de notre commune !

**Loïc FREMONT**  
**Président de l'association « Les amis  
des potiers de Pabu »**



R  
E  
S  
S  
O  
S

# ON EN A PARLÉ DANS la Presse



Les jeunes avec les membres de la commission de contrôle des listes électorales

## Cérémonie citoyenne de remise des cartes d'électeurs aux jeunes

Courant mars, la Commission Listes électorales avait invité les 25 jeunes de la commune nés en 2003, 2004, et nouvellement inscrits sur les listes électorales à une cérémonie citoyenne. Ces jeunes vont voter pour la première fois pour l'élection présidentielle. Marie-Jo Cocguen, lors de cette cérémonie, a insisté sur ce moment important qui marque l'engagement des jeunes dans ce devoir civique. La carte d'électeur ainsi que le livret du citoyen leur ont été remis par Denise Thomas et Guillaume Louis.

## Vernissage expo photos Regard Objectif

Hier soir, vendredi 7 janvier à 17h30, avait lieu le vernissage de l'expo photo de l'Association Regard Objectif de Ploumagoar, qui est présente dans le hall de la mairie du 4 janvier au 8 février. Compte tenu de la situation sanitaire, le vernissage s'est tenu en mode restreint en présence de représentants de l'association et d'élus.

La visite de l'expo se fait sur les horaires d'ouverture de la mairie. Port du masque obligatoire, gel hydro alcoolique à disposition, respect des gestes barrières.

Vernissage de l'expo photos « Regard Objectif »





### Départ à la retraite d'Yvon LE GUICHARD - DGS (Directeur Général des Services) de 2010 à 2021

Ce matin à 10h30 avait lieu à la salle des fêtes le départ à la retraite de Yvon Le Guichard notre Directeur général des Services durant 11ans. Yvon est né à Squiffiec le 15 novembre 1958, a poursuivi sa scolarité au collège Jacques Prévert puis au lycée Pavie, en 1976 il intègre la faculté de sciences économiques à Rennes. Après obtention de sa licence, il poursuit ses études au centre préparatoire des métiers de l'administration.

En janvier 1982 après son service militaire il est nommé assistant de direction à l'hôpital de Tréguier. Auprès du directeur il acquiert toute la rigueur qu'exigent les métiers de l'administration, en mars 1983 il est nommé directeur du foyer logement de Pontrieux qui vient d'accueillir ses premiers résidents.

C'est aussi au cours de cette année 1983 qu'il épouse Annie. De leur union vont naître Anthony en 1983, Fanny en 1989 et Jérémie en 1991, qui a leur tour vont leur donner 3 petits enfants prénommés

Théo, Léon et Chloé.

En octobre 1988 il rentre en qualité d'attaché à la mairie de Lanvollon, en 1991 il rejoint Saint-Agathon où il assure la codirection de la résidence « Beau chêne » pour personnes âgées. En 2005 il intègre le lycée du Restmœur où il est responsable de la préparation des concours aux carrières sanitaire et social. En septembre 2010, Pierre Salliou maire propose à Yvon de prendre la Direction générale des Services en remplacement de Mme Lefèvre qui fait valoir ses droits à la retraite.

La relation maire / DGS est capitale pour assurer un bon fonctionnement. Le DGS participe à la définition des choix stratégiques de la mairie, il est en charge du budget, du planning des agents, établi les demandes de subventions, c'est une lourde responsabilité qui nécessite une exigence de tous les instants.

Yvon a toujours su exercer son travail de manière collective ce qui l'honore. Il a accompagné et rendu possible la transformation de notre commune face aux défis qui lui étaient posés, sachant qu'en conception, préparation, décision, financement le temps politique est long. Il laisse le souvenir auprès des élus, des

employés municipaux, des collègues de travail divers et variés, d'une personne précieuse, disponible, consciencieuse attaché à la commune et aux habitants. Ce matin entouré de sa famille, des élus Pabuais du mandat actuel et des précédents, du personnel municipal, de ses collègues et amis d'hier et d'aujourd'hui ainsi que les maires, conseiller départemental et représentants des institutions locales et départementales témoignent à elles seules ce qu'a représenté Yvon pour elles. Il a passé le relais à Steven Dutus en l'accompagnant pour sa prise de fonction afin d'assurer une transition réussie tout en douceur.

C'est non sans émotion que Pierre Salliou et Yvon ont pris la parole. Au terme des 2 interventions, c'était l'heure des cadeaux de départ, en l'occurrence un voyage pour 2 personnes et une montre ainsi qu'un bouquet de fleurs à son épouse.

Ensuite chacun a été convié à prendre part au pot de clôture.

Nous ne pouvons que souhaiter une bonne et longue retraite à Yvon entouré de son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, sa famille et ses amis.

*La rédaction*



Les enfants du parc profitent des nouveaux venus

### Carnet rose au parc Animalier

La semaine dernière, le parc animalier a vu la naissance de 8 petits chevreaux de la race chèvre naine.

Samedi, les élus ont fait le bonheur des enfants, et des grands, en leur montrant les petits bondissants. Les enfants ont pu les prendre dans leurs bras et les auraient bien ramenés chez eux, tellement ils sont mignons ! Mais, il a fallu les rendre à leurs mères qui s'impatientsaient de les retrouver.

Dans quelque temps, dès qu'ils le pourront, ils vont rejoindre les moutons d'Ouessant, l'âne, les oies et le cochon vietnamien.

Nul doute que la semaine prochaine, vacances scolaires obligent, le parc verra sa fréquentation augmenter pour venir découvrir les nouveaux pensionnaires.



RE  
S  
S  
S



Andrée Perhec et Michel Foucher accompagnés des enfants du CME et de quelques élus

### Remise de chèque à la protection civile au profit de l'Ukraine

Samedi matin 9 avril, les enfants de la Commission municipale des Enfants, quelques élus du Conseil municipal et du C.C.A.S. ont remis à Michel Foucher,

président de l'antenne de Guingamp et à Andrée Perhec, trésorière et vice-présidente départementale de la Protection civile, un chèque de 350 €, en soutien à l'Ukraine.

Ce montant est le fruit du « Vide ta chambre » organisé le 3 avril, qui

avait rassemblé 40 stands sous la responsabilité de Fabienne, Nadine et Jamila, sans oublier les préposés aux crêpes Marina, Gwénolé et Jonathan. C'est une opération à renouveler, c'est apprendre aux jeunes la solidarité a conclu le Maire.

### Passerelle Milin Kerhré

Vendredi 28 janvier a été ouverte officiellement la passerelle qui enjambe le Trieux au niveau du Moulin de Kerhré. Étaient présents Mme Josette Connan vice-présidente de GPA chargée du tourisme, de la culture et des sports, Pierre Salliou maire, François Le Bras adjoint en charge des travaux, le représentant de l'entreprise PROTEA de Jugon Les Lacs qui a réalisé les travaux, Amélie Le Moigne directrice du service culture et sport de GPA et sa collègue Enora Cadiou chargée de mission randonnée.

Ce projet est porté par GPA, il a pris du retard avec la crise sanitaire. L'ancienne passerelle devenue vétuste a été refaite à neuf comprenant un plancher en bois de charpente, l'ajout d'un antidérapant, une nouvelle rambarde en bois également qui permet la traversée en toute sécurité pour l'ensemble des usagers, qu'ils soient à pied, en vélo, à cheval. Ses dimensions sont de 17m de long pour 1,5m de largeur, pour un coût de 22000€. Elle assure la continuité des circuits de randonnées du Trieux de Pabu avec celui du maquis de Plouisy.

Cet équipement s'inscrit dans une volonté territoriale de développement de la randonnée pédestre et l'obtention du label national de territoire d'excellence. Le but est d'avoir

une offre qualitative et des connexions entre itinéraires afin de favoriser ces activités douces de loisirs accessibles à tous dans un cadre convivial au plus près de la nature. Pour rappel GPA c'est 57 communes, 75000 habitants s'étirant de Ploubazlanec à Carnoët soit 75 kms.



Inauguration en présence des élus de la commune de Guingamp Paimpol Agglomération

Politique, nom féminin singulier. Un siècle de femmes en politique



Pierre Salliou présente l'exposition

### Le Festival autour d'elle - Vernissage de l'Exposition

Dans le cadre du festival autour d'elles qui a lieu du 26 février au 13 mars, hier soir 28 février, à 17h30, avait lieu le vernissage de l'expo visible dans le hall de la mairie. Elle met en lumière des femmes qui ont marqué leur époque par leur engagement politique permettant à la femme de devenir l'égal de l'homme.

En France, le premier grand cap fut l'école pour tous appelé à cette époque l'instruction, le second fut la Première Guerre mondiale, l'investissement des femmes dans les tâches les plus dures tant à la campagne, que dans les usines d'armement et les hôpitaux fut tel qu'il leur a permis une reconnaissance de la nation, le troisième fut le droit de vote, le quatrième le droit d'ouvrir un compte bancaire et de travailler

sans le consentement de leur mari et le cinquième la loi Veil dépénalisant l'avortement jusqu'à 10 semaines.

Il aura fallu attendre 1850, la loi Falloux pour prévoir la création d'écoles de filles dans les communes de plus de 800 habitants étendue en 1867 par la loi Duruy pour les communes de plus de 500h, la loi Ferry rend l'école élémentaire obligatoire, gratuite et laïque pour les filles comme pour les garçons, 1919 création du baccalauréat féminin, 1924 unification des baccalauréats féminin et masculin, 1959 construction de lycées mixtes, 1963 institution de la mixité comme régime normal dans les collèges d'enseignements secondaires, 1972 l'école polytechnique devient mixte, 1975 la loi Haby rend obligatoire la mixité dans tous les établissements publics d'enseignement, 1989 loi d'orientation sur l'éducation en vue

de favoriser l'égalité des chances entre hommes et femmes, 2006 convention pour l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif.

Le droit de vote ne fut accordé aux femmes que suite à l'ordonnance du 21 avril 1944 par le général de Gaulle, soit près d'un siècle après les hommes qui ont acquis ce droit en 1848. Elles votèrent pour la première fois le 29 avril 1945 à l'occasion des élections municipales. La loi du 31 janvier 2007 a permis de promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

Le 13 juillet 1907, les femmes mariées obtiennent le droit de disposer librement de leur salaire, il fallut attendre la loi du 13 juillet 1965 pour que les femmes aient le droit d'ouvrir un compte bancaire en leur nom et à travailler sans le consentement de leur mari.

### Contrôle du Clocher

Hier, lundi 7 février 2022, la Société Art Camp de Pommeret est venue inspecter le clocher de l'église, afin de s'assurer de la sécurité des usagers.

Le clocher étant particulièrement exposé aux aléas de la météo, cette opération est réalisée à périodicité régulière pour vérifier l'état des pierres, des joints, des cloches, les supports des cloches, le paratonnerre.

Après inspection quelques travaux de sécurisation sont à prévoir.

Art Camp est une société spécialisée avec un savoir-faire en travaux acrobatiques dont l'art campanaire, travaux en hauteur et protection foudre.

Le mot campanaire d'usage ancien, trouve son origine dans le mot latin « campana » qui veut dire relatif aux cloches (dont la pose).

Contrôle du Clocher



## Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai marque la date de capitulation de l'Allemagne nazie face aux alliés et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Cette date fut retenue pour l'ensemble des pays alliés, la reddition de l'armée allemande en France fut signée la veille à Reims le 7 mai 1945. La reddition pour les Soviétiques eut lieu le 9 mai.

Le bilan humain de cette guerre est épouvantable. On estime à 50 millions le nombre de morts dont 80% de civils.

Cette année marque le 77<sup>ème</sup> anniversaire.

La commémoration a commencé par le lever de drapeaux et la lecture du texte de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. Elle s'est suivie par le dépôt des gerbes de l'UFAC, la FNACA et de la municipalité.

La section féminine de l'En Avant a chanté la Marseillaise accompagnée de Jimmy Rajoelina, Responsable de l'école de foot.

Jean François Chevoir né en 1939, qui a servi toute sa vie professionnelle dans l'armée française, principalement sur le site des essais nucléaires en Polynésie, a terminé sa carrière en 1994 au grade d'adjudant-



chef. Il a reçu des mains de Jean Pierre Colivet la médaille de bronze de la défense nationale, avec agrafe Mururoa, honorant son parcours.

L'ensemble des personnes présentes ont entonné le chant des partisans, hymne de la résistance française.

Pierre Salliou maire, a souhaité faire écouter la fin de l'allocution d'André Malraux, datant du 19 décembre 1964 lors du transfert des cendres du Préfet et résistant Jean Moulin au Panthéon. Jean Moulin qui instaura, sous l'égide du Général de Gaulle, le Conseil national de la résistance à Lyon, chargé d'unifier les mouvements de résistance, fut arrêté

sur dénonciation le 21 juin 1943 par la Gestapo. Les conséquences des tortures subies provoquèrent son décès au cours de son transfert dans le train qui le transporte en Allemagne le 8 juillet 1943, auprès de Metz.

Comme le veut la tradition, les portes-drapeaux ont été salués à la clôture de la cérémonie.

Saluons Daniel Gireau et Bernard Henry pour le bon déroulement de la cérémonie.

Pierre SALLIOU a convié toutes les personnes présentes à prendre part au vin d'honneur servi à la salle polyvalente.

## Un nouvel abri vélo, rue du Prieuré

Depuis le début de semaine un abri vélo est installé rue du Prieuré en partenariat avec Guingamp Paimpol Agglomération. Le choix de l'emplacement s'est fait parce que c'est un endroit de convergence des lignes 1 et 2 d'AXEO, sa proximité

immédiate avec le lycée et le parc des expositions, la largeur du trottoir, il est dans le prolongement de l'arrêt des bus sans devoir traverser la rue. Cet abri est sécurisé et accessible à tous, tous les jours de la semaine. Sa couleur lui permet de se fondre dans son environnement par sa couleur grise en harmonie avec le revêtement du trottoir.



## Un « Auvent » pour le stade du Croissant

Demandé par les dirigeants de l'AS Pabu, un auvent de 20 m<sup>2</sup> a été fabriqué par les services techniques de la commune pour un coût de 3500 €.

Il permettra d'abriter les supporters de football.

Il a été réceptionné lundi au stade du Croissant par Mr Le Maire, Bernard HENRY, adjoint à la vie associative, François LE BRAS, adjoint aux travaux et Denise THOMAS, adjointe aux solidarités.



Réception de l'auvent pour le stade du Croissant, en présence de quelques élus



# L'École bilingue Gilles Servat de Pabu AU KAN AR BOBL À CAVAN



Les élèves des trois classes participantes avec le trophée remporté par les GS-CP



Les sélections du Kan ar Bobl scolaires ont eu lieu à la salle des fêtes de Cavan dimanche dernier, réunissant plus d'une vingtaine de classes bilingues et près de 600 élèves du Tregor-Goëlo. Elèves, parents et professeurs ont apprécié se retrouver pour chanter ou écouter chanter en breton après une année pendant laquelle le concours n'a pas pu avoir lieu devant un public. Outre le plaisir de participer et de vivre un moment fort entre camarades, chacune des classes s'est illustrée dans sa catégorie. Les CM1-CM2 et

ont obtenu la 3<sup>ème</sup> place en interprétant 'Ar martolod yaouank'. Les CE1-CE2 et leur enseignante Céline Poëns obtiennent quant à eux une mention spéciale pour leur mise en scène sur le thème de la mer et la chanson 'Ar vorgazhenn'. Les GS-CP et leur enseignante Isabelle Michat se voient décerner la 1<sup>ère</sup> place pour leur interprétation de la chanson 'E kreiz an noz' de Youenn Gwernig. Plijadur zo bet !

*Isabelle Michat,  
directrice de l'école*





# LE CONSEIL MUNICIPAL

## des enfants



Les enfants du CME sur le parvis de l'Assemblée nationale en présence du Député, M. Yannick Kerlogot

## L'Assemblée nationale

Visite de l'Assemblée nationale le lundi 7 février 2022 avec les enfants du Conseil Municipal des Enfants de Pabu ainsi que de Ploumagoar et Plouisy avec M. Yannick Kerlogot  
Suivie d'un déjeuner au restaurant de l'assemblée.



## Cérémonie du 8 mai

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants étaient présents pour la cérémonie du 8 mai.



## Nichoirs et carte pour la fête des Mères

Dimanche 15 mai les enfants du Conseil municipal se sont retrouvés à la maison des jeunes pour la confection de cartes pour la fête des Mères et pour construire puis peindre les nichoirs qui seront installés au parc animalier



## Apéritif dinatoire

Dernièrement, les enfants du Conseil Municipal de Pabu avaient convié leurs parents et les élus pour un apéritif dînatoire au camping de Pabu.



La commission  
du Conseil Municipal  
des Enfants



# LES ANIMATIONS REPRENENT

*C'est bien !!!*

Le mois de mai ensoleillé nous embarque le salon de lecture estival qui est de nouveau installé derrière la médiathèque ! N'hésitez plus à venir consulter et découvrir de nombreux romans, documentaires et périodiques, près de l'eau et son moulin.

Du 10 mai au 06 juin 2022, vous avez pu admirer l'Expo "Pop-up", quand les livres s'animent, avec la demi-heure lecture durant 3 séances chaque mercredi.

La tenue de l'exposition n'aurait pas été possible sans la collaboration de la municipalité de Pabu et de la Bibliothèque des Côtes d'Armor.

La reprise des « Racontines » du relais petite enfance s'est tenu le mardi 3 mai 2022. Une dizaine d'enfants

accompagnés d'adultes ont été ravis d'écouter quelques petites histoires.

Nouveautés – Puzzle Participatif : Chaque enfant va contribuer à la réalisation d'un puzzle, mis à la disposition de nos petits abonnés ! A partir de 6 ans.

Échange et partage de graines : Penser à la grainothèque !

Le mercredi 15 juin 2022, nous avons proposé un atelier créatif : Conception d'un livre végétal. Objet décoratif de printemps et d'été.

Vous pouvez bénéficier gratuitement des ressources numériques de la BCA. Pour s'inscrire il suffit de suivre ce lien : <https://bcanumerique.cotesdarmor.fr/> et cliquer sur s'inscrire



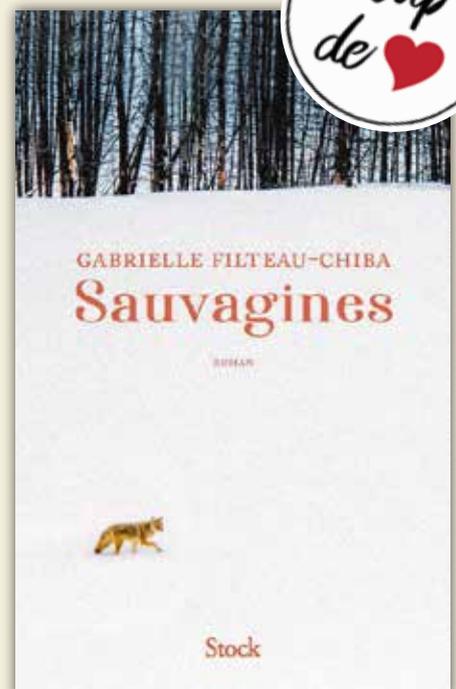
## Sauvages

Cette fois je vous propose un roman de Gabrielle Filteau-Chiba édité chez Stock, Sauvages :

Raphaëlle est garde-forestière. Elle vit seule avec Coyote, sa chienne, dans une roulotte au cœur de la forêt du Kamouraska, à l'Est du Québec. Elle côtoie quotidiennement ours, coyotes et lynx, mais elle n'échangerait sa vie pour rien au monde. Un matin, Raphaëlle est troublée de découvrir des empreintes d'ours devant la porte de sa cabane. Quelques jours plus tard, sa chienne disparaît. Elle la retrouve gravement blessée par des collets illégalement posés. Folle de rage, elle laisse un message d'avertissement au braconnier. Lorsqu'elle retrouve des empreintes d'homme devant chez elle

et une peau de coyote sur son lit, elle comprend que de chasseuse, elle est devenue chassée. Mais Raphaëlle n'est pas du genre à se laisser intimider. Aidée de son vieil ami Lionel et de l'indomptable Anouk, belle ermite des bois, elle échafaude patiemment sa vengeance. Que de belles descriptions ! Une plume des plus poétique un roman sur fond de protection, de défense de la nature. Des personnages auxquels on ne peut que s'attacher. Une intrigue qui nous tient en haleine jusqu'à la dernière page. Je vous le recommande c'est un roman coup de poing, un roman coup de cœur !

Pour réserver c'est ici : <https://pabu-pom.c3rb.org/recherche-simple/simple/Mots%2BNotice/-1/sauvages/ligne>



**Hélène Rouvillé,**  
responsable de la médiathèque





# FNACA

## Comité local de PABU



### 60<sup>e</sup> anniversaire du « Cessez-le-feu » le 19 mars 1962 en Algérie

Quel chemin parcouru au cœur de ces soixante années, malgré les obstacles en tout genre qui n'ont pas manqué. Heureusement on peut légitimement considérer qu'une osmose s'est développée entre toutes les générations du feu, et ce sans aucune arrière-pensée. Cette osmose se manifeste lors des cérémonies patriotiques où les anciens d'A.F.N. sont toujours bien représentés pour commémorer le devoir de mémoire de 14-18 à l'A.F.N.

Les responsables du comité de la FNACA se sont félicités du succès de la cérémonie et de l'exposition organisées sur la commune à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire du « Cessez-le-feu » en Algérie.

C'est avec une solennité toute particulière, qu'une très belle cérémonie s'est déroulée le samedi 19 mars en matinée pour commémorer cet anniversaire, en présence d'enfants, de nombreux élus et Pabuais et une centaine de personnes. Quatre décorations ont été remises par le maire Pierre Salliou et le président de la FNACA Joseph Le Gall : la médaille de reconnaissance de la nation à René Krol, les médailles commémoratives d'AFN à Claude Le Deuf, Auguste Le Guillou et Jean Claude Mahé.

Vendredi 18 mars en soirée à la salle polyvalente, vernissage de l'exposition consacrée à cette guerre. Joseph Le Gall, le président du comité local de la FNACA, a présidé ce moment, avec à ses côtés, les membres du conseil municipal des enfants, mais aussi des élus pabuais dont le maire Pierre Salliou. Présence également de plusieurs élus dont la sénatrice Annie Le Houerou, le conseiller départemental Guillaume Louis ainsi qu'une centaine de personnes.

Le président au nom des membres du comité a remis au maire Pierre Salliou et à l'adjoint Bernard Henry la médaille du 60<sup>e</sup> anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie. Le livre de Michel Sabourdy, 1954-1962 « Chroniques d'une drôle d'époque », a été offert à la bibliothèque municipale à disposition du public.



Cette exposition composée de 35 panneaux grand format en couleur avec une partie thématique (femme et enfants dans la guerre, prisonniers et disparus, mission humanitaire, mémoire, messages d'espoir, vie quotidienne des soldats...) et une partie chronologique, était à disposition du public du samedi 19 mars au samedi 26 mars inclus. Plus de 400 visiteurs ont été comptabilisés. Des appréciations sur le livre d'or laissent apparaître un travail de mémoire exceptionnel et neutre. Une très belle exposition avec beaucoup de félicitations... Cette exposition se veut être un message encourageant, de paix, de condamnation de la guerre... Un petit regret que les enfants des écoles et lycées Pabuais n'aient pas profité pour visiter cette exposition...

Pour compléter cette exposition une vidéo de 18 minutes réalisée Xavier Le Baquer accompagnée d'une musique de Arnault Alibert qui retrace le parcours de quatre jeunes appelés du comité FNACA de Pabu de cette guerre a également été diffusée à plusieurs reprises ainsi qu'au cinéma les Korrigans à Guingamp. Très émouvant et impressionnant...

Un remerciement aux membres qui se sont investis dans cette organisation, merci aussi aux enfants du conseil municipal pour leur présence, mais également au maire Pierre Salliou et à Bernard Henry adjoint pour leur aide et leur soutien pour l'organisation de ce 60<sup>e</sup> anniversaire

**Joseph LE GALL**  
Président de la FNACA





## LE CLUB des Ajoncs d'Or

### Chers adhérents et amis

Chers adhérents et amis.

Le 10 mars 2022 nous avons repris les réunions du club des Ajoncs d'or de Pabu avec un concours qualificatif de belote en prévision du concours cantonal prévu à Saint-Agathon le 29 avril et qui n'a pu être effectué par manque de joueurs dans les autres clubs. Les équipes sélectionnées étaient : Yves Kerhervé et Raymond Mahé, Lucien Rolland et Roland Fort, Anne et Michel Lavenier, Fernande Cousin et Paulette Pichouron. Nous tenons à les féliciter malgré tout.

Le 31 mars 2022 : assemblée générale. Le club compte à ce jour 148 adhérents dont 60 octogénaires et huit nonagénaires. Il devient de plus en plus difficile d'établir le tableau de service lors des goûters.

Il a été décidé lors des randonnées en covoiturage de verser 1€ au chauffeur autour de Guingamp et 2€ au-delà et ceci par personne véhiculée. La cotisation est fixée à 18 € et gratuite pour les nonagénaires. Le prix du goûter est maintenu à 2€

Le mardi 6 avril le club a fêté ses octogénaires natifs en 1940, 1941, 1942 autour d'un bon repas festif servi à Plourac'h et animé par Yannick et son accordéon virtuose. Une ambiance extraordinaire, conviviale, tous heureux de se retrouver. Le conseil d'administration et moi-même, vous souhaitons de passer un très bon été.

**Chantal POULOUIN**  
Présidente de l'association



Chantal Poulouin, présidente, accompagnée du traiteur Yannick Larvor





# AMICALE

## laïque

**Le Conseil d'Administration de l'Amicale Laïque est heureux de vous retrouver dans des conditions sanitaires quasiment « normales ».**



Les expositions sont des temps forts pour notre association, c'est pourquoi les 21 et 22 mai les sections artistiques : Arts plastiques – Encadrement d'art – Art Floral - Id'Récup et Couture ont exposé à la salle polyvalente leurs travaux réalisés au cours de l'année. Les nombreux visiteurs ont apprécié et reconnu le travail des « artistes », dirigé par les responsables de section qu'ils soient bénévoles ou salariés. L'exposition s'est terminée en début de soirée par une tombola et un pot de l'amitié avec un public ravi. Le Président de l'Amicale Laïque nous a donné rendez-vous dans deux ans.



Atelier couture et récup

La crise que nous avons traversée n'est pas uniquement sanitaire. Elle a eu, des implications et conséquences sociales fortes à la fois sur les personnes comme sur les associations. L'Amicale Laïque ne peut survivre sans adhérents, mais également sans bénévoles. C'est pourquoi nous recherchons de nouveaux administrateurs bénévoles, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous serons heureux de vous accueillir. La vie de l'amicale en dépend.

**Dominique Bechet,**  
président



Président et élus

### A noter :

Comme chaque année l'Amicale Laïque sera présente au forum des associations prévu le 3 septembre au parc de Kergoz.

**Vous pouvez consulter notre site [www.amicalelaikedepabu.fr](http://www.amicalelaikedepabu.fr), il est régulièrement mis à jour.**



Salle d'expo avant ouverture



## RANDO Pabu

### Rando Pabu Week-end à Beg-Meil les 28 et 29 mai 2022.

Le samedi 28 mai, cinquante-sept adhérents de Rando Pabu se sont retrouvés pour un Week-end à Beg-Meil.

Le matin notre premier arrêt s'est effectué par une brève visite de Châteauneuf-du-Faou qui en toile de fond nous a dévoilé les méandres de la vallée de l'Aulne et le Domaine de TREVAREZ.

Après un Pique-nique à la cale de Beg-Meil face à l'océan, l'après-midi s'est poursuivie par une rando, de la Roche percée à Port la Forêt. Le vert des pins parasols, le ciel bleu azur mettaient en valeur les magnifiques paysages, les transparences, les variations de couleurs de l'Océan Atlantique.

A Port la Forêt, nous avons pu admirer les innombrables bateaux et arpenter les platelages dans l'espoir d'y croiser Jean LE CAM, François GABART ou Armel LE CLEAC'H.

Après cette belle journée ensoleillée, nous avons pris nos quartiers au Centre des Villages du Soleil.

Dimanche matin c'est en partance de notre Centre d'accueil que nous avons rejoint la plage des oiseaux et la cale de Beg-Meil, avec une vue imprenable sur les côtes de l'Atlantique, les majestueuses demeures et propriétés. Nous avons même assisté à un exercice, grandeur nature, des nageurs sauveteurs en mer des stations SNSM du Sud-Finistère, aux abords de l'île de Penfret, dans l'archipel des Glénan.

L'après-midi s'est poursuivie par la visite de Bénodet.

C'est sur ce dernier regard vers l'Océan que s'est terminé notre séjour jugé trop court par l'ensemble des participants.

D'un avis unanime, cette ambiance amicale et joyeuse a permis aux membres du groupe de renforcer, si besoin était, les liens simples et amicaux qui les réunissent.

### Pour clôturer son programme 2021/2022 Rando Pabu organise une journée pique-nique sur Hillion le mardi 28 juin

C'est Alain qui a pris en charge l'organisation de cette journée.

### Nos Randonnées estivales ...

Comme les saisons passées, nous poursuivons nos Randonnées estivales tous les mardis de cet été. Rendez-vous sur la place du Bourg de Pabu à 13h45.

### Le coup d'envoi de la 7<sup>ème</sup> saison 2022/2023 se fera le mercredi 07 septembre au château du Taureau.

Ce sont Maurice, Didier et Michel qui organisent cette journée sur Carantec : Programme : rando matinale sur l'île Callot et l'après-midi visite commentée du château du Taureau.

**Le Président : Daniel Chaussec**  
**Photos : Yves Morice**





## AMIS des potiers



« Ninog Jaouen présente son travail sur les fours de Pabu »

### Assemblée générale

L'assemblée générale a eu lieu samedi 26 mars. Après présentation du rapport moral et du rapport financier, le bureau a été reconduit, à l'exception de Béatrice Mabin, vice-présidente, qui souhaitait laisser sa place. Elle a été remplacée à ce poste par Michel Postic. Les autres membres du bureau : Loïc Frémont, président ; Jean-Pierre Colivet, secrétaire et Marie-Jo Coguen, trésorière.

En deuxième partie de cette assemblée générale, nous avons accueilli Ninog Jaouen, doctorante en archéologie et en céramologie à l'Université de Rennes 2, sous la direction d'Antigone Marangou ;

son sujet de thèse s'intéresse aux productions de céramiques osismes dans l'Antiquité. Son étude porte sur des ateliers de potiers découverts au Grand Kermin, qui ont déjà fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1970. L'association lui apporte son concours pour percevoir des subventions publiques dans le cadre de sa thèse, et elle nous a présenté son travail de recherche, notamment sur les fours du Grand Kermin.

### Nettoyage des abords de la maison des potiers

Samedi 7 mai, en milieu de matinée, une dizaine de membres de l'association

a entrepris un nettoyage complet des abords de la maison des potiers à Kerez. Pendant deux heures, ils se sont activés pour nettoyer devant la maison, et débroussailler la parcelle voisine, propriété de la commune afin de mieux voir ce qui pourra y être fait plus tard (parking, aire d'animation...).

**Il faut noter que le projet de restauration suit son cours, et que la demande de permis de construire a été déposée en mairie à la fin du mois de mars.**

**Le président,  
Loïc FREMONT**



Opération nettoyage « Les amis des potiers au travail »



# AS PABU et les Kop'cinelles



Soirée Tajine poulet



Mathias Phaeton et Tristan Muyumba

Samedi 7 mai s'est tenue la première édition du repas tajine de poulet à la salle des fêtes, organisée par l'école de foot de l'entente En Avant Guingamp-AS Pabu sous la direction de Jimmy Rajoelina, en partenariat avec l'association les Kop'cinelles

coprésidée par Sonia Sidaner et Virginie Antoine. La réussite de la soirée a été confirmée par une grande participation des encadrants, parents, amis de l'école de foot, des joueuses de l'EAG féminine U15-U19 et à la grande surprise des convives Mathias

Phaeton et Tristan Muyumba, de l'EAG, ont rejoint la soirée dans une ambiance conviviale. « Cette soirée est un succès puisque nous avons servi 200 repas. Les bénéficiaires aideront aux financements des tournois des sections U11F et U13F de l'école de foot ».



Tournoi des Kop'cinelles



Samedi 14 mai, l'école de foot féminin d'En Avant Guingamp-AS Pabu a organisé le tournoi des Kop'cinelles. Près de vingt équipes féminines ont répondu à l'invitation du club. De Plaintel à Lannion, de Dinan- Léhon à Lanvollon, en passant par Plancoët, une grande majorité des clubs

costarmoricains a fait le déplacement avec leurs équipes U11 et U13. Le tournoi s'est déroulé de 10 h à 17 h. Deux équipes féminines d'EAG-AS Pabu étaient alignées au départ et elles ont toutes les deux terminé en finale, sans toutefois remporter la victoire. L'arbitrage a été réalisé toute

la journée par les féminines U15 du club de l'En Avant de Guingamp. Les prix du tournoi ont été remis en fin de journée, par Bernard Henry, adjoint à la vie associative et Frederic Biancalani, l'entraîneur de l'équipe féminine D1 ARKEMA



La commission municipale des enfants et l'équipe de foot-ball féminine lors de la cérémonie du 8 mai

Les kop'cinelles de l'école féminine de football EAG – AS Pabu étaient invitées à participer à la cérémonie du 8 mai par Pierre Salliou, maire de Pabu.

Les joueuses et les encadrants ont assisté à une remise de médaille et ont chanté La Marseillaise devant le monument aux morts.

Après la cérémonie, un pot de l'amitié a été offert par la mairie dans la salle des fêtes.

*Jamila Karroumi*

## AS Pabu

A l'issue des 22 matchs de la saison de football 2021-2022, l'équipe de l'AS PABU a terminé à la troisième place du classement D2.



Toujours aux avant-postes, les "Bleus" sont même passés tout près de la montée en D1.

Il aura fallu attendre le dernier match afin de connaître le sort des Pabuais.

Malgré un solide match nul (2-2) à domicile contre Gurunhuel, deuxième du classement final, les hommes de Franck Illien terminent finalement à la

troisième place de leur championnat, à seulement trois points de la montée.

Nul doute que cette saison satisfaisante et les bons résultats qui en ont découlé, sauront motiver les joueurs à viser la montée en D1 l'an prochain.

*Texte d'Emeline Pichon et photo de Nathalie Cadic*



## CALENDRIER des manifestations

Sous réserve des conditions sanitaires

### Juillet

**01** • FNACA - Sortie d'une journée: Océanopolis à Brest.

### Août

**28** • Les Ajoncs d'Or - Bal avec la Belle danse.

### Septembre

**7** • Rando Pabu - Château du Taureau.

**8** • Club des Ajoncs d'or

**9 au 14** • Les Ajoncs d'Or - Un voyage dans le Périgord ouvert aux extérieurs.

**16** • Les Ajoncs d'Or - Sortie cochon grillé à Saint-Nic.

**25** • Les Ajoncs d'Or - Bal avec Les copains d'abord.



# EXPRESSION

## de la majorité

Comme chaque année, le premier trimestre se conclue par le vote du budget annuel de la commune qui est un moment important de la vie démocratique puisqu'il conditionne la réalisation des projets d'investissement et le bon fonctionnement quotidien des services. Le contexte sanitaire a conduit à reporter des dépenses importantes qui vont donc s'ajouter au budget d'investissement annuel, le programme total atteignant près de deux millions d'euros. Pour financer ces travaux, dont le coût augmente substantiellement, la commune se doit d'être prudente, parce que les dotations de l'Etat stagnent alors que les dépenses de fonctionnement sont en constante augmentation (carburants, électricité, dépenses de personnel avec dégel du point d'indice et revalorisation des carrières imposés par l'Etat).

Après la suppression de la taxe d'habitation, il a été fait le choix de maintenir un taux d'imposition de taxe foncière stable pour les pabuais, d'autant plus que ce taux (20,02 % pour la part communale sur la taxe foncière sur le bâti) est plus faible, voire bien plus faible, que celui de toutes les communes des alentours (Guingamp, Plouisy, Grâces, Pommerit le Vicomte...). Par ailleurs, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs de cantine et de garderie pour la prochaine rentrée

scolaire malgré une forte augmentation du coût des produits alimentaires.

Grâce à cette bonne santé financière et à cette prudence de rigueur, la commune pourra mener plusieurs projets d'ampleur dans les deux années à venir. 2022 marquera la concrétisation de la réhabilitation du marché bio en même temps qu'elle verra démarrer, aussi, les travaux concernant la maison des Potiers. Des constructions vont donc commencer tandis que d'autres vont être pleinement envisagées. Dans les prochains mois, la commune va sélectionner un cabinet de maîtrise d'œuvre pour réaliser la réfection de la rue Pierre Loti, pour implanter un self à l'école du Croissant et pour rénover la salle polyvalente. La sélection d'un maître d'œuvre laissera ensuite rapidement place au lancement de la procédure de consultation des entreprises pour des chantiers qui démarreront en 2023. Le projet de requalification de la rue de l'armor suit son cours et les travaux débiteront en 2024.

Tous ces projets ne visent qu'à améliorer le quotidien de tous nos concitoyens, étant entendu que nous avons l'ambition de rester au maximum à votre écoute dans un esprit de concertation.

**Les élus de la majorité**

# EXPRESSION

## de la minorité

### Se montrer audacieux et responsables

Prudent... mais peut-être un peu trop ! En qualifiant sa gestion de « bon père de famille », la municipalité reprend à son compte une expression ancienne du Code civil, désormais révolue. Si nous partageons la nécessité de gérer les deniers publics de façon raisonnable, nous considérons également que le rôle d'une collectivité territoriale telle qu'une commune est d'investir pour proposer des services et des équipements à sa population, tout en participant au dynamisme de l'économie locale. De ce point de vue, la commune de Pabu n'est certes pas en reste, mais un effort d'investissement supplémentaire pourrait être fait.

Avec une capacité d'autofinancement proche du million d'euros, nous pouvons donc voir l'avenir avec sérénité ! Lors du conseil municipal du 21 mars dernier, nous avons ainsi proposé qu'une baisse du taux des taxes soit envisagée pour les contribuables pabuais compte tenu de la situation financière saine de la commune et ce, afin de préserver leur pouvoir d'achat face à la conjoncture actuelle et compenser l'instauration de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette proposition n'a cependant pas recueilli l'avis favorable de la majorité.

La conjoncture actuelle, parlons-en. Si les crises successives ont mis à mal de nombreux secteurs d'activités et aggravé les inégalités voire les fractures au sein de la société, il est un secteur qui depuis plusieurs années rencontre de lourdes difficultés : l'agriculture.

Alors que la France comptait 1,6 million d'agriculteurs en 1982, ils sont aujourd'hui près de quatre fois moins. Ce bouleversement démographique s'accélérera dans les prochaines années puisque 45 % des agriculteurs seront en âge de partir à la retraite dans les cinq prochaines années. L'enjeu est pourtant crucial : il s'agit de préserver notre souveraineté alimentaire. Pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, encore faut-il rendre la profession attractive et permettre à ceux-ci de vivre dignement de leur métier. Pour cela, il est impératif de garantir aux agriculteurs une juste rémunération de leur production.

De nombreux agriculteurs se voient aujourd'hui contraints de cesser leur activité, y compris sur notre commune, parce qu'ils n'arrivent plus à vivre de leur métier. Pabu ne compte désormais que deux exploitations agricoles. En tant que consommateurs, cette situation doit nous interpeller car nous avons un rôle capital à jouer. Pour le soutien de l'agriculture sur nos territoires, nous sommes collectivement responsables par les choix alimentaires que nous faisons. Le « bien manger » est essentiel, y compris pour notre santé.

**Le groupe « Energies citoyennes pour Pabu »**

**Guillaume LOUIS - Christine BECHET - Pierrick GALARDON - Claude RONGIER**

Contact : Mail : [minorite.pabu@gmail.com](mailto:minorite.pabu@gmail.com)

Site internet : [www.energies-citoyennes-pabu.fr](http://www.energies-citoyennes-pabu.fr) - Facebook : Energies citoyennes pour Pabu

# S'Argoat Solutions Energies

Gilles MOISAN  
06 75 39 55 15  
02 96 21 18 99



**CHAUFFAGE** (*fioul, gaz, bois*)  
**POMPES À CHALEURS**  
**SOLAIRE - POÊLES**  
**SALLES DE BAIN - ÉLECTRICITÉ**

Impasse du Cozen • 22200 Pabu • argoatsolutionsenergies@gmail.com

Permanence  
téléphonique



## Ets ROLLAND POMPES FUNEBRES

Organisation complète d'obsèques  
Contrats obsèques - Devis - Transport de corps toutes distances

### Marbrerie funéraire

Tous travaux de cimetière - Caveaux - Monuments - Gravures - Nettoyage



#### Siège social

Magasin d'articles & monuments  
46 rue de l'Armor - 22200 PABU (Rd point face à l'hôpital)

#### Chambres funéraires - Salons

10 rue Auguste Pavie - 22200 GUINGAMP  
(derrière la mairie, au coin du jardin public)

02 96 44 02 50 • Fax : 02 96 44 17 77 • etsrolland@orange.fr • pfrolland.fr

# ROUDENN GRAFIK

l'imprimeur breton  
[www.roudenn.bzh](http://www.roudenn.bzh)

• IMPRESSION TOUS SUPPORTS & TOUS FORMATS • CRÉATION GRAPHIQUE  
• ÉTIQUETTES • ÉDITION • ROUTAGE AGRÉMENT POSTE

≡ PRÉSENT SUR TOUTE LA BRETAGNE

